

et pour la plus-grande aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présens au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, Mardi, le quatorzième jour d'octobre prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très fidèle et bien-aimé le Très Honorable *Charles Theophilus*, Baron *Metcalf*, de *Fernhill*, dans le Comté de *Berks*, Chevalier Grand-Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorable Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'Île du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral en icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre dite Province, ce vingt-neuvième jour d'août, en l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-cinq, et de notre règne la neuvième.

Par ordre,
FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

PROVINCE DU }
Canada. } **METCALFE.**

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles, les Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenu le Mardi, quatorzième jour d'octobre courant, et à chacun de vous:—

SALUT:—

PROCLAMATION.

ATTENDU que, le vingt-neuvième jour d'août dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au quatorzième jour d'octobre courant, auquel tems vous étiez tenus, et il vous était enjoint de paraître en notre Cité de *Montréal*: Sachez maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présens au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, Mercredi, le dix-neuvième jour de novembre prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin, notre très fidèle et bien-aimé le Très Honorable *Charles Theophilus*, Baron *Metcalf*, de *Fernhill*, dans le Comté de *Berks*, Chevalier Grand-Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général, et Gouverneur-en-Chef de nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Île du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral en icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province, ce dixième jour d'octobre, en l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-cinq, et de notre règne la neuvième.

Par ordre,
FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

PROVINCE DU }
Canada. } **METCALFE.**

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très aimés et fidèles, les Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province en notre Cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenu, Mercredi, le dix-neuvième jour de novembre courant, et à chacun de vous:—

SALUT:—

PROCLAMATION.

ATTENDU que, le vingt-neuvième jour d'août dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au dix-neuvième jour de novembre courant, auquel tems vous étiez tenus, et il vous était enjoint de paraître en notre Cité de *Montréal*: Sachez maintenant que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présens au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre Parlement Provincial, en notre Cité de *Montréal*, Lundi, le vingt-neuvième jour de décembre prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très fidèle et bien-aimé le Très Honorable *Charles Theophilus*, Baron *Metcalf*, de *Fernhill*, dans le Comté de *Berks*, Chevalier Grand-Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un de nos Très Honorables Conseillers-Privés, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de nos Provinces du *Canada*, de la *Nou-*

Proclamation du 10 Octobre prorogeant le Parlement jusqu'au 19 Novembre suivant.

Proclamation du 14 Novembre prorogeant le Parlement jusqu'au 29 Décembre suivant.